

NAUFRAGE

politique.union@sonapresse.com

Pas de recherches en raison des intempéries

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

HIER, les recherches des disparus du naufrage du ferry Esther Miracle n'ont pu se poursuivre, et ainsi permettre la découverte des huit corps encore introuvables dans la zone du sinistre. En effet, comme il y a quelques jours, la météo n'a pas été favorable aux plongeurs. " Ce vendredi 24 mars 2023, le dispositif naval des Forces de défense et de sécurité n'a pas pu prendre la mer en raison des conditions météorologiques très défavorables ", a précisé le capitaine de vaisseau

Charles Hubert Meyong Bekale, par ailleurs chef d'état-major de la Marine nationale.

De plus, a-t-il indiqué, " au niveau des pompes funèbres, trois corps restent toujours non identifiés ". Dans cette logique, les familles sont invitées à continuer à se rendre dans ces maisons de pompes funèbres pour l'identification des corps. À ce jour, " le bilan des opérations de recherches reste le même, c'est-à-dire 124 secourus et 29 décès. Les opérations de recherches se poursuivent ", a également indiqué le capitaine de vaisseau lors de son point de situation.



Photo: HNM

Le capitaine de vaisseau Charles Hubert Meyong Bekale.

Des populations désormais peu solidaires

Christelle NTSAME
Port-Gentil/Gabon

DEPUIS la survenue du naufrage du bateau "Esther Miracle" le 9 mars 2023 au large des côtes librevilloises, des initiatives allant dans le sens de témoigner de la compassion, de l'amour et de la solidarité aux victimes et à leurs familles meurtries ne cessent de voir le jour.

Un peu plus de 48 heures environ après le drame, l'on a enregistré l'érection d'un site de recueillement en face du siège de la société Royal Cost, propriétaire du navire accidenté. Chemin faisant, c'est finalement le front de mer, en face de l'hôtel le Mandji, qui a été choisi par les familles et leurs soutiens pour se recueillir. Malheureusement, à mesure que le temps passe, le site de recueillement du front de mer connaît une démobilisation progressive. En effet, de nombreux parents ne trouvent

plus l'utilité de se retrouver à cet endroit qui, à en croire certains, éveille en eux un sentiment de malheur profond et de traumatisme.

D'autre part, le manque de solidarité des populations portgentillaises ne passe pas inaperçu. Ce, malgré les appels lancés dans ce sens par les autorités et autres personnes de bonne foi. Pour M. Mba, " certains pensent que comme le naufrage ne s'est pas produit à Port-Gentil, ils n'ont pas besoin de venir sur le site. Mais on a tous un proche, une connaissance, un ami qui est parti... On ne demande pas aux gens d'apporter des biens matériels. Mais par leur présence, ils peuvent apaiser les cœurs".

Une deuxième veillée en mémoire des disparus, cette fois à l'initiative d'un homme de Dieu, devait être organisée la nuit d'hier à ce samedi matin 25 mars à la foire municipale.

Port Môle jour 16 : pour les familles, il faut établir les responsabilités pénales

Line R. ALOMO
Libreville/Gabon

SEIZE jours après le début de leur sit-in au Port Môle de Libreville, les familles des disparus du "Esther Miracle" qui a coulé au large des côtes de Libreville pleurent toujours. Et si jusqu'ici, elles étaient essentiellement concentrées sur la recherche des dépouilles de leurs parents, cette fois elles envisagent sérieusement la saisine de la justice pour établir les responsabilités.

Aussi se sont-elles concertées, jeudi soir, sur d'éventuelles actions à entreprendre dans ce sens. Le cri d'appel des familles est, comme le disait le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, que les gens comprennent désormais le sens des responsabilités qui leur sont confiées. Et que cesse un tant soit peu la gestion de la chose publique



Photo: AEE

Les familles n'excluent pas un éventuel départ du site du Port Môle de Libreville.

avec incurie. Des vies sont en jeu dans tous les domaines, reprend à son compte le porte-parole des familles. Et Jeff Bantsantsa de préciser : " Sans nous en prendre à quiconque, nous voulons que les responsabilités pénales soient établies dans cette affaire. Afin que les personnes concernées répondent véritablement de leurs actes d'une manière ou d'une autre. Et, surtout, que des leçons soient tirées de l'événement qui vient de se

passer."

Ainsi, les personnes mises en cause, exhortent les familles, doivent-elles être sanctionnées conformément à la loi et sans complaisance aucune. De sorte que pareille tragédie ne se reproduise plus au Gabon. En attendant les conclusions des procédures judiciaires, les familles sont toujours au Port Môle. Non sans envisager déjà sérieusement un éventuel départ.